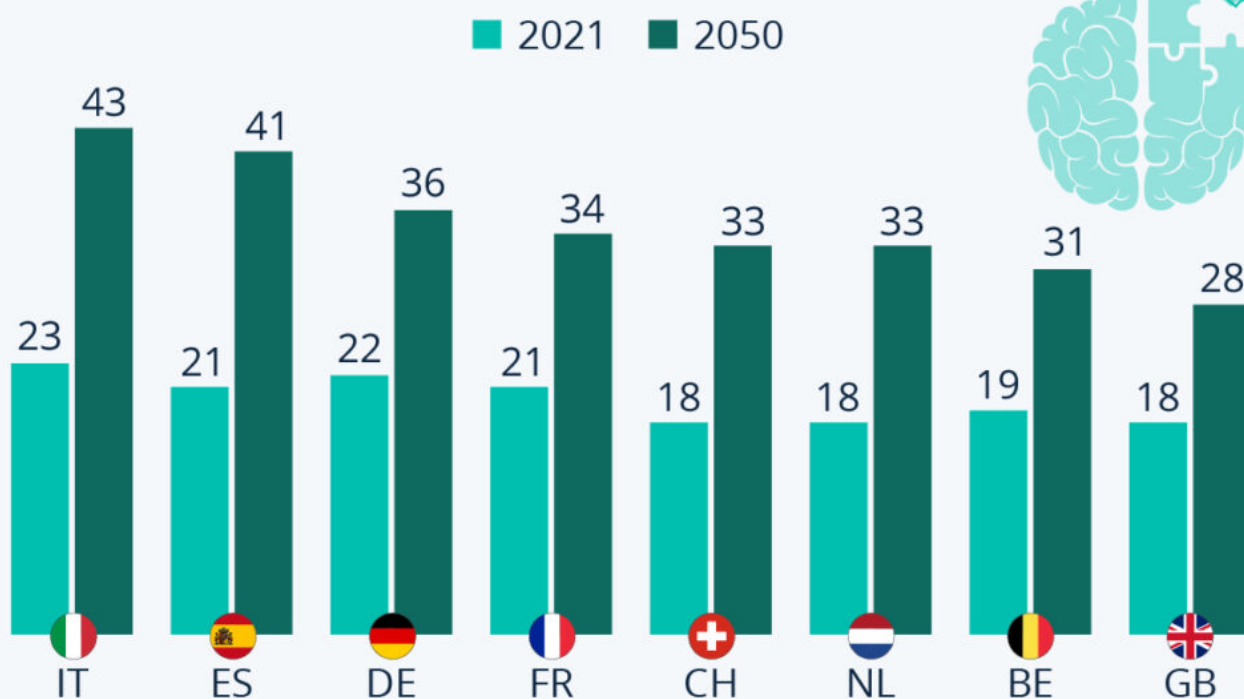


Ecrit par le 23 novembre 2024

L'Europe confrontée au défi de la démence

L'Europe confrontée au défi de la démence

Estimation de la population atteinte de démence dans une sélection de pays européens pour 1 000 habitants *



* prévisions pour 2050

Source : OCDE



statista

Selon le [rapport](#) de l'Organisation mondiale de la santé, la démence, dont la cause la plus courante est la

Ecrit par le 23 novembre 2024

maladie d'[Alzheimer](#), touche plus de 55 millions de personnes dans le monde. Mais ce nombre devrait passer à 78 millions d'ici 2030 et à 139 millions d'ici 2050, en raison notamment du vieillissement de la population.

Les symptômes liés à la démence sont causés par des maladies et des traumatismes divers qui affectent le cerveau, comme la maladie d'Alzheimer ou un accident vasculaire cérébral. Elle perturbe la mémoire ainsi que d'autres fonctions cognitives, impactant la capacité à effectuer des tâches de la vie quotidienne.

Les cas de démence augmentent dans le monde entier - et dans beaucoup de pays, leur nombre pourrait presque doubler au cours des trente prochaines années, comme le montre notre graphique. En Italie, par exemple, l'OCDE prévoit qu'il y aura 43 cas de démence pour 1 000 habitants à l'horizon 2050, soit 20 de plus qu'en 2021. L'Espagne (avec 41 cas pour 1 000), puis l'Allemagne et la France (autour de 35 cas) sont également amenés à connaître une forte hausse des patients atteints de ce genre de troubles au sein de leur population.

Selon l'OMS, il est possible de réduire le risque de démence en faisant régulièrement de l'exercice, en ne fumant pas, en évitant l'usage nocif de l'alcool, en contrôlant son poids et en mangeant sainement. Parmi les autres facteurs de risque, on compte également la dépression, le faible niveau de scolarité, l'isolement social et l'inactivité cognitive.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

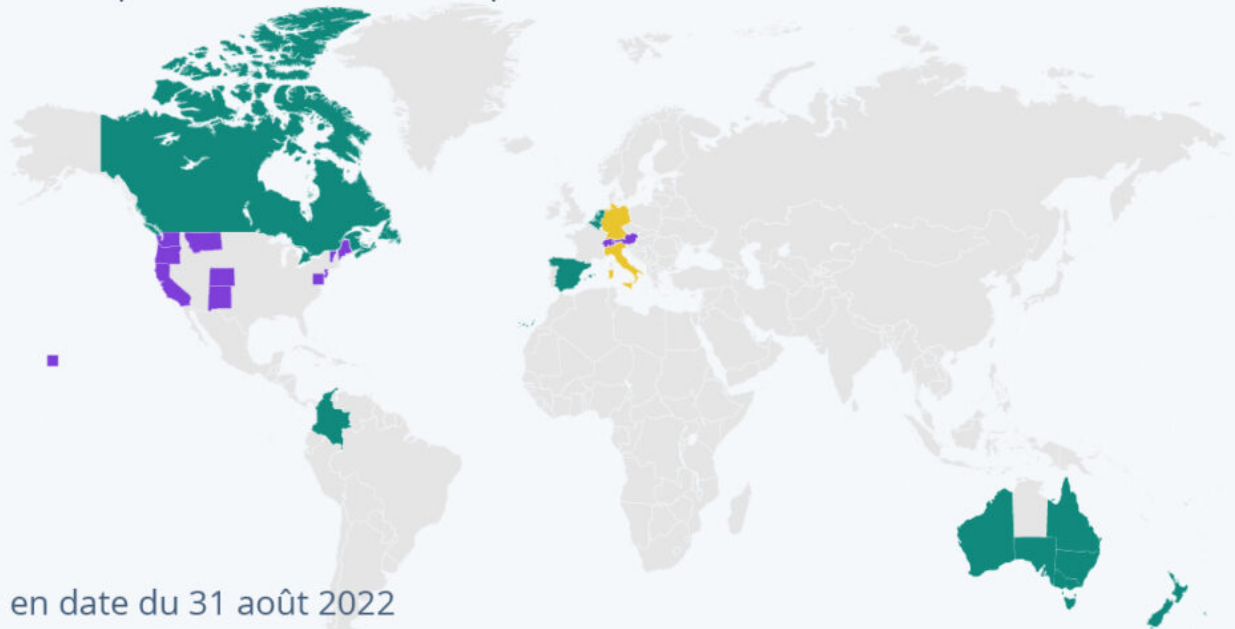
Où le « droit de mourir » est-il légal ?

Écrit par le 23 novembre 2024

Où le "droit de mourir" est-il légal ?

Statut légal de l'euthanasie et du suicide assisté dans le monde *

- La loi autorise le médecin à prescrire et administrer un médicament létal
- La loi autorise uniquement le médecin à prescrire un médicament létal
- Débat parlementaire en cours après décision de la Cour constitutionnelle



* en date du 31 août 2022

Sources : Association des médecins britanniques, Annals of Palliative Medicine, recherches Statista



statista

Dans le monde, peu de pays ont légalisé l'euthanasie, bien que leur nombre soit en augmentation ces derniers temps. Le suicide assisté par médicaments et l'euthanasie - pour laquelle le [médecin](#) administre les médicaments létaux sur demande - sont tous deux légaux aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg depuis les années 2000 et sont pratiqués depuis les années 1980 en Suisse, qui n'autorise que le premier cas de figure. La Colombie a légalisé l'euthanasie en 2015 et le suicide assisté cette

Écrit par le 23 novembre 2024

année, et les deux formes sont également autorisées au Canada depuis 2015.

Plus récemment, au cours des deux dernières années, l'Espagne, l'Autriche et la Nouvelle-Zélande ont légalisé l'euthanasie et le suicide assisté. Des lois similaires sont également entrées en vigueur dans plusieurs États australiens, à commencer par le Victoria en 2019 et l'Australie-Occidentale en 2021. Les autres États du pays, à l'exception du Territoire du Nord, introduiront ces lois dans le courant de l'année 2022 et jusqu'en 2023.

Aux États-Unis, les premiers États à avoir légalisé l'euthanasie ont été l'Oregon en 1994, le Washington en 2008, le Montana en 2009 (par décision de la Cour suprême) et le Vermont en 2013. Le nombre d'États ayant adopté cette pratique a récemment augmenté : la Californie et le Colorado l'ont légalisée en 2016, Hawaï, le New Jersey et le Maine en 2019 et le Nouveau-Mexique en 2021. L'euthanasie active - quand la mort est due à l'administration d'un produit par une tierce personne - reste illégale dans ce pays.

En Italie et en Allemagne, les parlements nationaux se penchent actuellement sur la législation relative à l'euthanasie, après que les cours constitutionnelles des pays respectifs ont statué en faveur des partisans de ce droit. Alors que l'Allemagne refuse toujours l'administration de médicaments létaux malgré la décision de sa plus haute instance judiciaire, un premier patient a pu bénéficier du suicide assisté en Italie en juin dernier.

Tout comme les différentes formes d'aide à mourir, les critères d'admissibilité varient considérablement dans le monde, allant des patients jugés en phase terminale ou souffrant de maladie dégénérative à ceux qui souffrent de douleurs chroniques intenses ou d'autres pathologies considérées comme incurables.

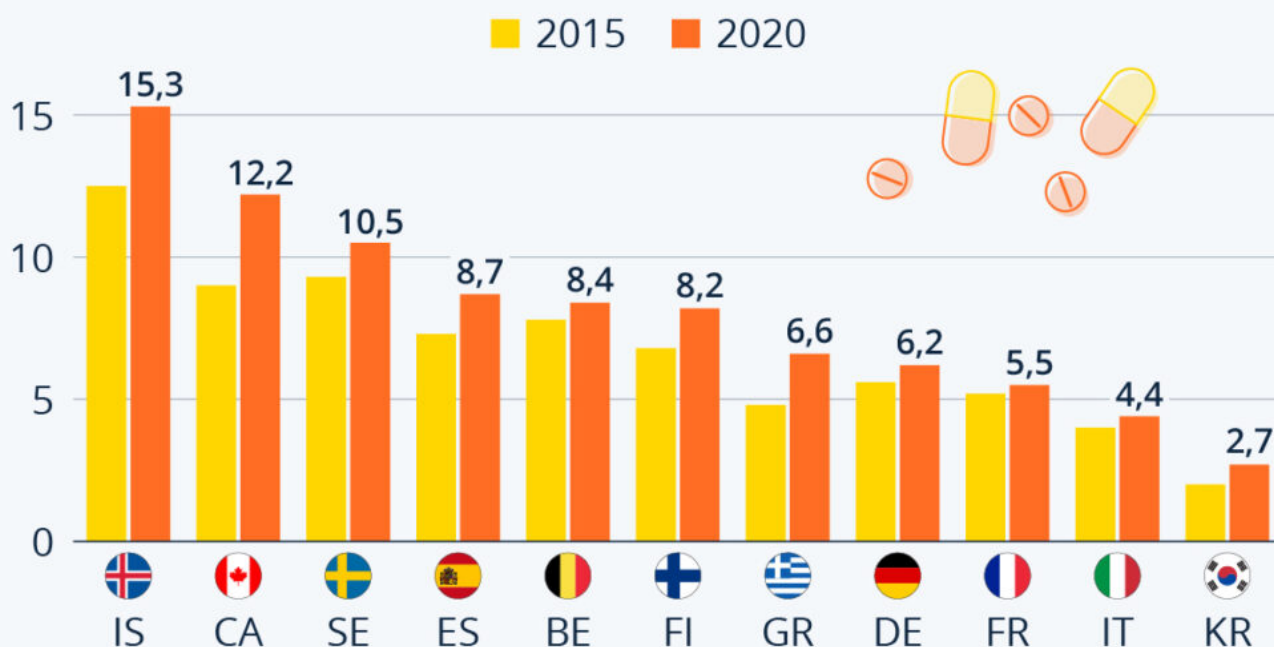
De Claire Villiers pour [Statista](#)

Qui sont les plus gros consommateurs d'antidépresseurs ?

Ecrit par le 23 novembre 2024

Où consomme-t-on le plus d'antidépresseurs ?

Niveau de consommation d'antidépresseurs dans une sélection de pays, en doses quotidiennes pour 100 habitants



Différence de méthodologie entre certaines sources.

Source : OCDE



statista

Selon les dernières données de l'[OCDE](https://www.oecd.org/), c'est toujours en Islande que le niveau de consommation d'[antidépresseurs](#) est le plus élevé. Avec une consommation moyenne de 15 doses quotidiennes pour 100 habitants en 2020, les Islandais battent tous les records dans ce domaine. De manière générale, on remarque que les pays nordiques font partie des plus gros consommateurs, le Canada et la Suède affichant également un ratio supérieur à 10 doses pour 100 habitants par jour.

Écrit par le 23 novembre 2024

Autrefois identifié comme un pays où le recours à ce type de [médicaments](#) était excessif, la France ne fait plus partie (depuis longtemps) des pays d'Europe où les antidépresseurs sont les plus consommés. Avec 5 cachets et demi ingérés pour 100 habitants par jour en 2020, les Français se situent dans la moyenne basse des 28 pays de l'OCDE étudiés (6,6 doses). Les populations qui présentent les niveaux de consommation les plus faibles sont les Coréens et les Litvaniens, avec un ratio de 2 à 3 doses quotidiennes pour 100 personnes.

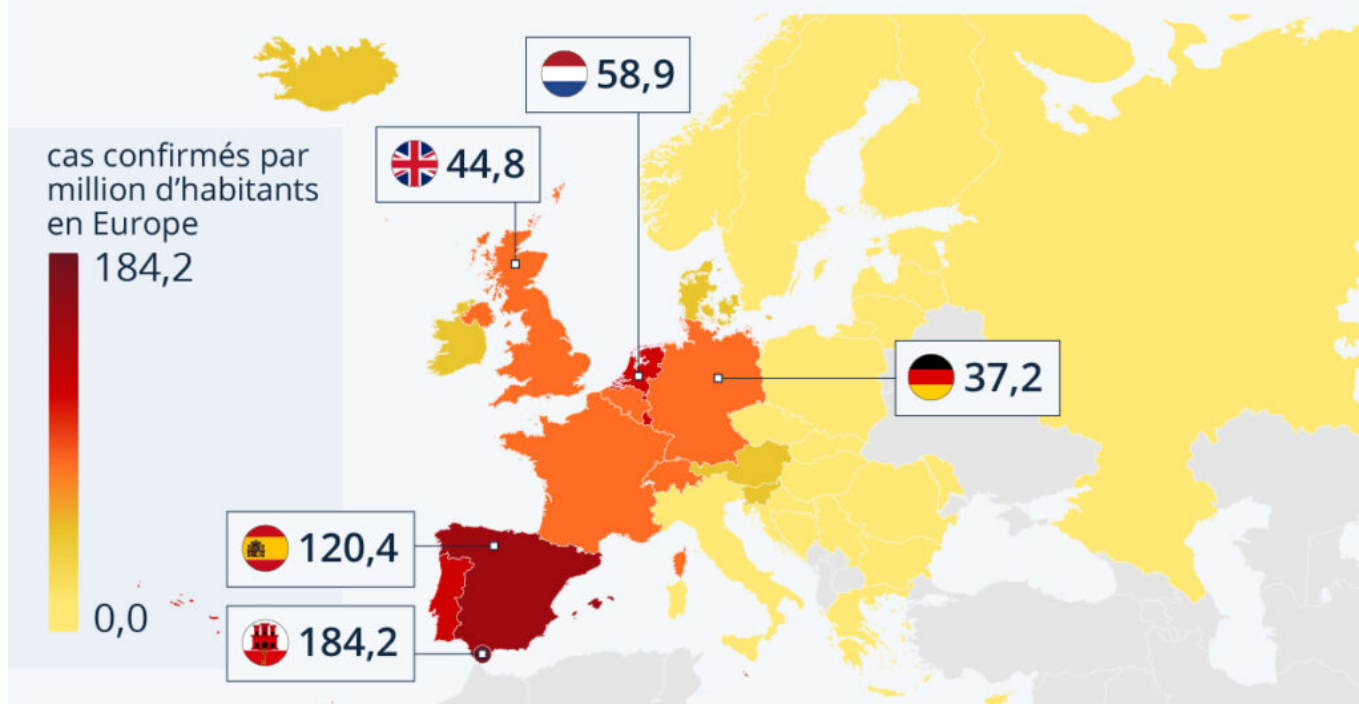
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Varirole du singe : les pays les plus touchés en Europe

Ecrit par le 23 novembre 2024

Les pays les plus touchés par la variole du singe en Europe

Nombre de cas confirmés de variole du singe par million d'habitants en Europe *



* en date du 15 août 2022.

Source : global.health



statista

Jusqu'à présent, on a recensé près de 40 000 cas de [variole du singe](#) dans le monde, dont la plupart en Europe.

Comme le montre notre graphique basé sur les données de Global.Health, l'Espagne a été particulièrement touchée avec 120,4 cas confirmés par million d'habitants.

Les Pays-Bas (58,9 cas par million d'habitants), le Royaume-Uni (44,8) et l'Allemagne (37,2) sont

Écrit par le 23 novembre 2024

également fortement impactés.

En revanche, la situation est encore largement sous contrôle dans l'est de l'Europe, où le nombre d'infections est faible.

Après la propagation rapide du [Covid-19](#), de nombreuses personnes craignent une nouvelle pandémie. Selon l'OMS, comme pour le Covid-19, des mutations de l'agent pathogène pourraient aggraver la situation de l'infection.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

Paca-Occitanie : Rappel de tous les produits issus de la Fromagerie de l'Aupillon à Trets

Écrit par le 23 novembre 2024

ALERTE INFO

Au 22 juillet 2022, 12 cas de syndrome hémolytique et urémique (SHU) ont été signalés en PACA et Occitanie depuis le 4 juin 2022. Les 12 cas sont âgés de 11 mois à 9 ans. Il s'agit de 5 filles et 7 garçons, qui ont présenté des symptômes entre le 4 juin et le 18 juillet 2022.

Santé publique France, en lien avec le Centre National de Référence des Escherichia coli (Institut

Ecrit par le 23 novembre 2024

Pasteur - Paris) et son laboratoire associé (Laboratoire de microbiologie de l'hôpital Robert Debré - Paris), la Direction générale de l'Alimentation, et en coordination avec la Direction générale de la Santé, ont immédiatement lancé les investigations sur les cas de SHU pédiatriques signalés depuis le mois de juin 2022 dans ces 2 régions afin d'identifier une éventuelle source de contamination commune et de mettre en place les mesures appropriées.

Le CNR et son laboratoire associé ont confirmé que 5 de ces enfants étaient infectés par une bactérie *Escherichia coli* (E. coli) O26 ayant les mêmes caractéristiques. Cette même bactérie a été détectée dans un fromage frais produit par la Fromagerie de l'Aupillon située à Trets (Bouches-du-Rhône).

Suite à ces résultats, les autorités sanitaires en lien avec le producteur ont décidé le retrait et rappel de toutes les denrées commercialisées ou produites par cette ferme, quelle que soit leur date de fabrication : lait, yaourts, fromages frais ou affinés (brousse, ricotta, pecorino, tomme...). Sur la période à risque, les produits vendus par la ferme de l'Aupillon ont essentiellement été distribués dans le Var et les Bouches-du-Rhône, dans des commerces de détail et des restaurants.

Les points de vente concernés par la distribution des produits suspects procèdent à leur retrait et à l'information des consommateurs grâce à des affichettes mises sur les lieux de vente concernés.

Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les détruire. Une attention particulière est recommandée aux personnes qui auraient visité la Ferme de l'Aupillon située à Trets (Bouches-du-Rhône) ou acheté des produits laitiers non pasteurisés issus de cette ferme.

Les personnes qui dans les 3-4 jours après la consommation des produits issus de la ferme ou de la visite de la ferme (10 jours maximum) présenteraient de la diarrhée, des douleurs abdominales ou des vomissements, sont invitées à consulter rapidement leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et le rappel des produits par l'entreprise et à conserver l'emballage du produit.

En l'absence de symptômes il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Pour plus d'informations :

1. [Syndrome hémolytique et urémique \(Santé Publique France\)](#)

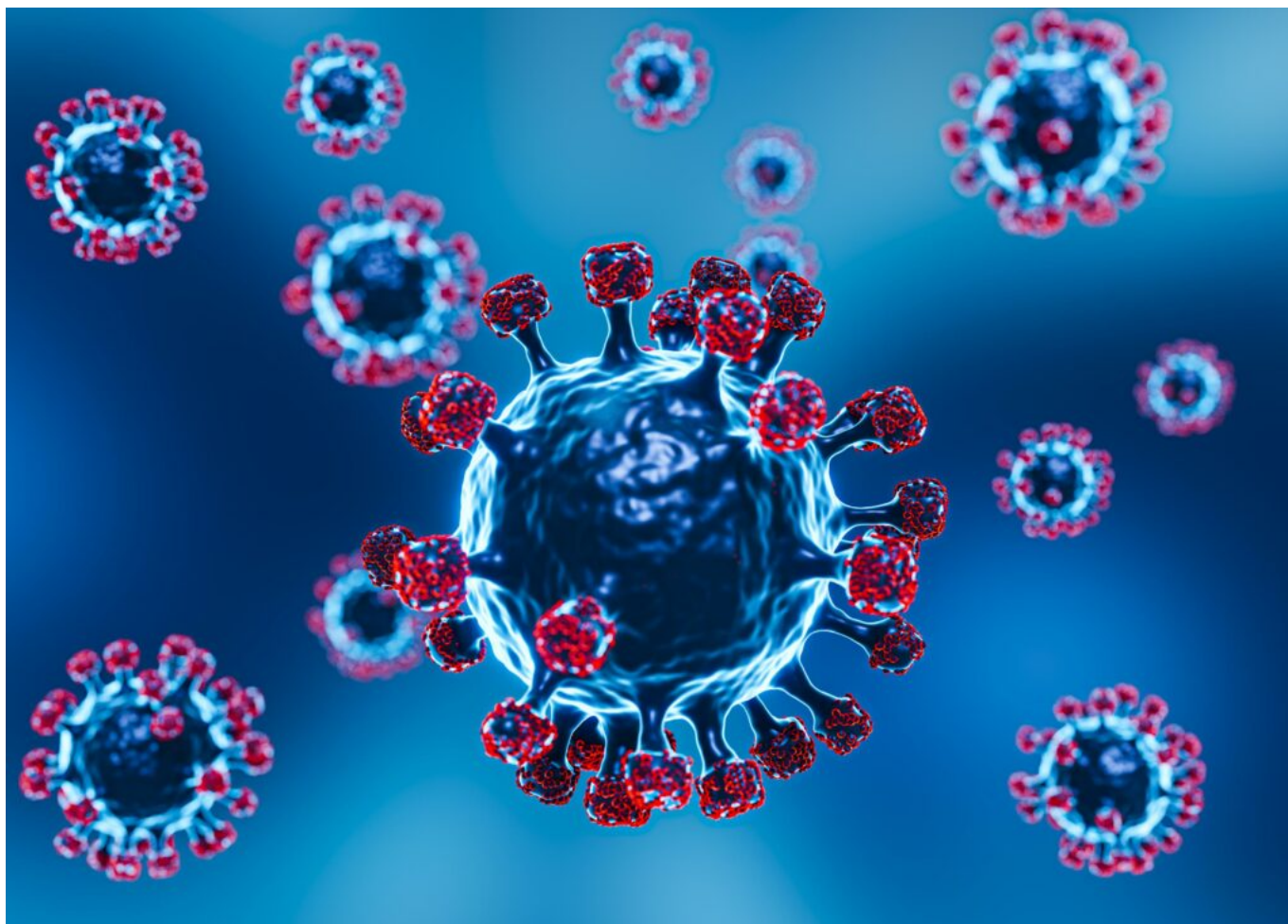
[Les *Escherichia coli* entérohémorragiques \(EHEC\) - Connaître la bactérie pour éviter les intoxications \(Anses\)](#)

2. [Conseils d'hygiène dans la cuisine | Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail](#)

Covid en Vaucluse : un taux d'incidence en

Ecrit par le 23 novembre 2024

légère baisse par rapport à la semaine précédente



Lors de la semaine 28 (du lundi 11 au dimanche 17 juillet), le taux d'incidence du Covid s'établit à 1 047 cas pour 100 000 habitants. Une légère baisse par rapport à la semaine 27, qui enregistrait 1 149 cas.

Malgré une diminution par rapport à la semaine précédente, tous les territoires du département sont concernés par une hausse du taux d'incidence, à l'exception des zones du pays réuni d'Orange (-12,38%), d'Aygues-Ouvèzes en Provence (-9,07%), du pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (-7,83%) et de Vaison Ventoux (-6,55%), qui enregistrent une diminution du taux d'incidence (voir tableau ci-dessous).

Malgré une légère baisse dans certaines zones, le taux d'incidence de tous les territoires de

Écrit par le 23 novembre 2024

Vaucluse est à la hausse.

Aujourd'hui, 240 personnes sont hospitalisées, dont 169 en hospitalisation conventionnelle (+77 personnes en 14 jours) et 69 en soins de suite et réadaptation (+31 personnes en 14 jours). Ces chiffres sont supérieurs à ceux enregistrés en [semaine 26](#).

Actuellement, 2 personnes sont en réanimation et soins intensifs (+2 personnes en 14 jours), leur moyenne d'âge est de 68 ans. Concernant la mortalité, 4 décès supplémentaires sont à déplorer la semaine dernière. Au total, depuis le début de la pandémie, 1613 décès ont été enregistrés, dont 1399 à l'hôpital et 214 en Ehpad.

Enfin, côté vaccination, on constate une légère hausse du nombre de Vauclusiens ayant reçu une dose de vaccin dans le département, une 2^e dose ou la dose de rappel. Pour rappel, un centre de vaccination et de dépistage est mis en place jusqu'au 29 juillet sur le site Sainte-Marthe de l'université d'Avignon intra-muros. Le centre est accessible sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 14h.

J.R.

Covid en Vaucluse : le taux d'incidence toujours en hausse

Ecrit par le 23 novembre 2024



Le taux d'incidence du Covid [continue sa hausse en Vaucluse](#). Lors de la semaine 26 (du lundi 27 juin au dimanche 3 juillet), le taux d'incidence du Covid s'établit à 989 cas pour 100 000 habitants, contre 579 cas la semaine 25.

Si tous les territoires du département sont concernés, c'est dans les zones de Sud Luberon (336,32%), des Sorgues du Comtat (+326,24%), et de Ventoux Sud (248,08%) que l'on trouve les plus fortes hausses des taux d'incidence (voir tableau ci-dessous).

Tous les territoires de Vaucluse sont à la hausse.

Aujourd'hui, 130 personnes sont hospitalisées, dont 92 en hospitalisation conventionnelle (+33 personnes en 14 jours) et 38 en soins de suite et réadaptation (+4 personnes en 14 jours). Actuellement, plus personne ne se trouve en réanimation et soins intensifs (-1 personne en 14 jours).

Pour rappel, le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre 2020, avec 526 personnes hospitalisées.

Côté mortalité, trois décès supplémentaires sont à déplorer la semaine dernière. Au total, depuis le début de la pandémie, 1606 décès ont été enregistrés, dont 1 392 à l'hôpital et 214 en Ehpad.

Ouverture d'un centre de vaccination à l'université

Ecrit par le 23 novembre 2024

Le nombre de Vauclusiens ayant reçu une dose de vaccin dans le département est en légère hausse et s'élève à 428 182, soit 76,3% (contre 81,2% au niveau national). Ils sont 422 280 à avoir reçu une 2^e dose, soit 75,3% (contre 79,8% au niveau national). Concernant la dose de rappel, ils sont 55,4% dans le Vaucluse contre 59,9% au niveau national.

Avec le début du festival d'Avignon, [les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire](#) durant toute la durée des festivités. Un centre de vaccination et de dépistage est mis en place sur le site Sainte-Marthe de l'université d'Avignon intra-muros. Le centre est accessible sans rendez-vous du 7 au 29 juillet, du lundi au vendredi (interruption du dispositif les 14 et 15 juillet), de 10h à 14h.

Egalement, 20 pharmacies, dont neuf en centre-ville, proposent de réaliser des tests et vaccinations.

Enfin, concernant le port du masque, si aucune obligation n'est à l'ordre du jour, il reste toujours très fortement conseillé.

Ecrit par le 23 novembre 2024



- 1** Pharmacie rue des Marchands
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h30-19h30
29 rue des Marchands
04 90 82 27 91
- 2** Pharmacie Saint-Agricol
lundi au samedi – **SANS RDV**
9h-18h (vaccination) et 9h-18h30 (dépistage)
13 rue Saint-Agricol
Tél. 04 90 82 14 20
- 3** Grande pharmacie Grégoire
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h-19h
7 rue de la République
Tél. 04 90 80 79 79
- 4** Pharmacie principale
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 10h-12h et 15h-18h
25 rue de la République
Tél. 04 90 80 66 06
- 5** Pharmacie des Corps Saints
dépistage – **SUR RDV**
lundi au vendredi : 9h30-12h et 14h30-18h
samedi : 9h30-12h
13 rue Henri Fabre - Tél. 04 90 82 55 17
- 6** Grande Pharmacie des Halles
vaccination **SANS RDV** et dépistage **SUR RDV**
lundi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-18h30
52 rue Bonneterie
04 90 82 54 27
- 7** Centre de dépistage – Bioaxiome
dépistage – **SANS RDV**
lundi au vendredi : 9h-18h
samedi : 7h30-12h
1 rue Saint-Jean-Le-Vieux
- 8** Pharmacie Roux
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h-19h
7 rue Portail Matheron
Tél. 04 90 27 19 59
- 9** Pharmacie Jacquet- Francillon
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h30
4 rue Carreterie
Tél. 04 90 27 19 59
- 10** Centre de dépistage et de vaccination de l'Université
lundi au vendredi : 10h-14h – **SANS RDV**
site Sainte Marthe (Arendt)
accès à l'angle des rues de Rascas et Pasteur
Centre de dépistage et de vaccination exceptionnel mis en place pour le festival
- 11** Pharmacie de l'Université
vaccination et dépistage – **SUR RDV**
lundi au vendredi : 10h-11h50 et 14h30-18h30
10 route de Lyon
Tél. 04 90 82 25 38

Ecrit par le 23 novembre 2024

Avec le début du festival d'Avignon, les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire durant toute la durée des festivités © DR

Animaux : 'Gare à la rage'



Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance une campagne de sensibilisation à l'attention des voyageurs, afin de rappeler les consignes de prévention vis à vis de la rage et les démarches à effectuer impérativement avant de voyager à l'étranger avec son animal de compagnie. La campagne rappelle également l'importance d'être extrêmement vigilant en cas de morsure, dans les pays où la rage est largement présente.

La France est régulièrement confrontée à des cas de rage liés à des importations illégales d'animaux de compagnie en provenance de pays où la maladie reste endémique. Par exemple, en février 2020, un cas de rage a ainsi été détecté chez un chiot ramené du Maroc via l'Espagne. Une fois les symptômes apparus, la rage est toujours mortelle. Dans le monde, la rage tue une personne toutes les dix minutes.

Écrit par le 23 novembre 2024

Pour prévenir de l'introduction de la maladie et sa propagation, des moyens existent et des bons gestes sont à adopter :

Lors d'un séjour à l'étranger dans un pays à risque, il est recommandé de ne pas toucher un animal inconnu et il est strictement déconseillé de le ramener avec soi. L'animal peut être infecté par la rage et transmettre la maladie à des personnes ou à d'autres animaux. Par mesure de précaution, il convient de se renseigner sur les conditions sanitaires d'introduction ou d'importation d'animaux de compagnie en France auprès des autorités françaises (ambassade de France, services vétérinaires départementaux, ministère de l'Agriculture).

Pour voyager avec son animal de compagnie, des démarches préalables sont obligatoires (leur non-respect est passible de sanctions pénales) :

- o Il convient de prendre contact avec son vétérinaire suffisamment tôt avant le départ (de 1 à 4 mois selon la destination) ;
- o Votre animal doit être identifié et accompagné de son passeport à jour ;
- o Les vaccins de votre animal doivent être à jour, notamment celui contre la rage ;
- o Une prise de sang pour réalisation du titrage sérique des anticorps antirabiques est nécessaire avant de se rendre dans certains pays à risque de rage.

Les vétérinaires sont en première ligne dans le dispositif de surveillance et de détection d'éventuels cas de rage. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour accompagner les propriétaires d'animaux dans la prévention de la maladie.

Pays à risque au regard de la rage : [La liste des pays concernés](#)

Procédure d'accueil des chiens et chats de compagnie accompagnant leurs propriétaires en provenance d'Ukraine

Un dispositif dérogatoire pour un accueil d'urgence des animaux de réfugiés ukrainiens et une prise en charge des frais vétérinaires a été mis en place afin de prévenir tout risque sanitaire lié à des entrées d'animaux sur le territoire national. Il est d'autant plus essentiel que l'Ukraine n'est pas indemne de la rage.

Vétérinaires Pour Tous, la Fondation Brigitte Bardot et les cabinets vétérinaires s'associent pour couvrir intégralement le coût de cette surveillance et les soins vétérinaires des animaux de réfugiés.

Pour en savoir plus : [ici](#)

Festival d'Avignon 2022 : les dispositifs de

Ecrit par le 23 novembre 2024

sécurité et le protocole sanitaire renforcés



Mercredi 29 juin, [Bertrand Gaume](#), préfet de Vaucluse, et [Cécile Helle](#), maire d'Avignon, ont présenté, avec l'ensemble des services concernés, les dispositifs de sécurité et le protocole sanitaire déployés pour assurer la sécurité des citoyens et des participants lors du [Festival d'Avignon](#) et du [Off](#), édition 2022, qui se tiendra du 7 au 30 juillet.

« La rentrée en festival s'opère dans un contexte spécial », a commenté le préfet de Vaucluse. Afin d'assurer le bon déroulement de l'édition 2022 du [Festival d'Avignon](#) et du [Off](#), qui se tiendra du 7 au 30 juillet dans une période encore fragilisée par la crise sanitaire, les services de l'état, la [ville d'Avignon](#), les organisateurs, les forces de l'ordre, l'[agence régionale de santé PACA](#), le [SDIS 84](#), la délégation militaire départementale, et l'association [Croix Blanche](#) coordonnent et renforcent leurs dispositifs de sécurité.

Dans ce cadre, [Bertrand Gaume](#), préfet de Vaucluse, et [Cécile Helle](#), maire d'Avignon, ont présenté,

Ecrit par le 23 novembre 2024

mercredi 29 juin avec l'ensemble des services concernés, les dispositifs de sécurité et le protocole sanitaire déployés pour assurer la sécurité des citoyens et des participants lors du Festival d'Avignon et du Off.

La sécurisation de l'espace public renforcé

Afin de garantir la sécurité de chacun, la police nationale et la police municipale d'Avignon déploieront un dispositif coordonné pour toute la durée du Festival. Le dispositif comprend notamment : le renfort d'unités de forces mobiles en complément des effectifs des polices nationale et municipale ; la sectorisation de l'intra-muros et la sécurisation des parties piétonnes ; des contrôles d'identité aléatoires dans l'espace public ; la mise en place de patrouilles pédestres.

Les polices nationale et municipale bénéficieront du soutien opérationnel du groupement de gendarmerie de Vaucluse, de la délégation militaire départementale, du service départemental d'incendie et secours, d'agents privés de sécurité, ainsi que des associations agréées de sécurité civile en Vaucluse.

Dans le cadre de l'opération sentinelle, la délégation militaire départementale accueillera un renfort de militaires en patrouille permanente. Un dispositif de brouillage sera également utilisé afin d'assurer le respect de l'interdiction de survol de la ville par des drones.

« Pour mieux se retrouver, il faut continuer d'être vigilant. »

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse.

Un contrôle systématique des lieux de spectacle

En prévention, des visites techniques et des commissions de sécurité dans les lieux de spectacle ont été effectuées par les services de l'état, de la ville d'Avignon et par le SDIS. Dès le mois de mai 2022, la moitié des effectifs de préventionnistes du SDIS 84 a été mobilisée sur le contrôle des lieux de spectacle.

Sur l'ensemble des sites, il est demandé aux organisateurs et aux responsables des lieux de spectacle : un contrôle systématique des espaces ouverts au public par les responsables d'accueil avant l'entrée du public ; un contrôle visuel systématique des scènes et des gradins avant l'entrée du public ; des panneaux 'Vigipirate' apposés aux entrées du public ; un contrôle visuel systématique des sacs.

Sur certains sites, dont la Cour d'honneur du Palais des papes, des agents de sécurité, d'une société privée de sécurité agréée, contrôleront les accès.

Pendant toute la durée du Festival, le SDIS renforcera son dispositif opérationnel positionné au centre de secours d'Avignon. Il sera articulé avec le dispositif prévisionnel de secours (DSP), armé par le comité départemental des secouristes français de la croix rouge, et se déploiera de 12h à 2h du matin afin de réaliser les gestes de premiers secours.

Une limitation de la circulation

Un plan de piétonnisation et un accès réglementé, limitant la circulation automobile dans l'intra-muros et favorisant les déplacements doux, sera mis en place par la ville d'Avignon durant toute la durée du Festival. 20 agents de surveillance seront déployés par la ville pour assurer le filtrage aux sept portes

Ecrit par le 23 novembre 2024

d'entrée et aux neuf portes de sortie.

La circulation des véhicules à moteur sera interdite sur certaines voies : rue Molière, place des Corps Saints, rue Henri Fabre, rue Viala, rue Saint-Agricol...

Cécile Helle, maire d'Avignon, a rappelé la mise en place du dispositif Lapi, géré par le centre d'information et de régulation des aires piétonnes et du stationnement (CIRAPS) : « ce dispositif remplace le système de badge par un système de lecture de plaque, après enregistrement préalable de la plaque d'immatriculation des véhicules ».

Concernant le stationnement, 5 090 places de stationnement gratuit seront disponibles dans cinq parkings relais : parking des Italiens, de l'île Piot, de René Char, de l'Amandier et du Carrefour Courtine. Des navettes assureront la liaison jusqu'au centre-ville.

« Il vaut mieux tolérer un masque pendant deux à trois heures de spectacle que d'attraper un virus qui peut causer la mort et avoir des conséquences économiques. »

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse.

Des centres de dépistage et de vaccination éphémères

Dans le contexte de forte reprise épidémique liée aux sous-variants d'Omicron, BA4 et BA5, le protocole sanitaire est renforcé, pendant toute la durée du festival, afin de concilier le bon déroulement des festivités avec les impératifs sanitaires.

Le dispositif sanitaire est renforcé avec l'ouverture d'un centre éphémère de dépistage, sur la place Pie au laboratoire Bioaxiome, et de vaccination, sur le site Sainte-Marthe - Arendt de l'Université d'Avignon. Ces centres de dépistage et de vaccination seront accessibles sans rendez-vous.

Egalement, 20 pharmacies, dont neuf en centre-ville, proposeront de réaliser des tests et vaccinations durant le festival.

A de nombreuses reprises, le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, a rappelé que « dans le contexte de forte reprise épidémique, le port du masque est fortement recommandé dans les situations de promiscuité et de brassage de population, dans les lieux d'affluence importante même en extérieur et dans tous les lieux clos, les théâtres y compris ».

Evidemment, le protocole établi n'est pas définitif et peut évoluer selon la situation sanitaire. En lien avec l'agence régionale de santé et si la situation sanitaire l'exigeait, le préfet de Vaucluse est en mesure de prendre des mesures spécifiques destinées à protéger la population.

L'ensemble des éléments d'information sur les dispositifs de sécurité, la circulation mise en place et le protocole sanitaire sont en ligne sur les sites internet de la [préfecture de Vaucluse](#) et de la [ville d'Avignon](#).